

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°208

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 35

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 18 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 octobre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : BIDAL Damien ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Soizig NEDELEC

Madame Magali CHERET

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Secrétaire de séance : Silvère ROZENBERG

Chef de Cabinet/

OBJET : Vœu pour un plan logement en faveur des quartiers populaires

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Adoption à l'unanimité par 41 pour

DELIBERE :

APPROUVE le vœu portant pour un plan logement en faveur des quartiers populaires tel que celui-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 20/10/17

Publié le : 20/10/17

Certifié exécutoire : 20/10/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG



Conseil Municipal du 18 octobre

Proposition de vœu

Logement : Nous refusons l'asphyxie des ménages et des bailleurs sociaux

Le Gouvernement a présenté sa « stratégie pour le logement ». Cette réforme propose de toucher au pouvoir d'achat des locataires avec la baisse des Aides personnalisées au logement (APL). Depuis le 1^{er} octobre, ce sont déjà 6,5 millions de bénéficiaires qui ont vu baisser leur APL de 5€, Parmi eux, 800.000 étudiants.

Les bailleurs sociaux seraient contraints d'absorber la baisse brutale des APL pour leurs locataires, verront leur budget diminuer de 1,4 milliards d'euros par an.

Pour de nombreux bailleurs, c'est un coup fatal porté à leur équilibre économique. Cela entraînerait des coupes budgétaires dangereuses : celles des fonds destinés à la construction de nouveaux logements, à la rénovation du parc social, tout particulièrement en ce qui concerne la réhabilitation thermique contre le réchauffement climatique ou encore les opérations de renouvellement urbain notamment dans le cadre du NPNRU.

11 millions de locataires du parc social vont pâtir de cette baisse des investissements sans compensation. A titre d'exemple, pour l'OPH d'Aubervilliers, c'est près de 3 millions d'euros en moins dans leur budget.

Par ailleurs, ces annonces du gouvernement sont un sérieux coup porté à l'économie et en particulier au secteur du BTP.

Nous lui demandons donc de revenir sur ce « Plan logement » qui affaiblit le modèle français du logement social, ne traite en rien des problématiques lourdes telles que la spéculation immobilière, l'habitat indigne et le respect de la loi SRU sur l'ensemble de nos territoires.

Nous attendons à ce titre des propositions concrètes et rapides pour le respect du droit au logement.

Le CONSEIL MUNICIPAL demande à l'Etat de revenir sur son projet en sécurisant contractuellement et financièrement les bailleurs sociaux, plutôt que de les affaiblir, pour leur permettre de remplir efficacement leur mission d'intérêt général.

Le CONSEIL MUNICIPAL souhaite qu'une concertation à grande échelle ait lieu avec tous les acteurs du logement afin que des actions concrètes en matière de lutte contre l'habitat indigne, d'encadrement des loyers ou encore de respect de la loi SRU puissent être mises en œuvre.